



2020-2021

1^{er} octobre 2020
au 2 juillet 2021

ARLES



PRÉROGATIVES DU DIPLÔME ET EMPLOIS VISES

Le coordonnateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/elle a la responsabilité du projet d'action qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention développés s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches d'éducation à la citoyenneté, au développement durable, et de prévention des maltraitances.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Concevoir un projet d'action dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule à Arles, 29 septembre 2022 au 30 juin 2023. D'une durée de 1309 heures, elle s'organise sur le principe de l'alternance, formation en Centre et stage en Entreprise :

• FORMATION EN CENTRE : 700 H

La formation est constituée des 4 modules thématiques suivants :

- ☐ Module 1 : Accueil - Positionnement
- ☐ Module 2 : Analyser les enjeux
- ☐ Module 3 : Concevoir et piloter un projet d'action
- ☐ Module 4 : Ateliers complémentaires

• L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE : 609 H

L'alternance s'organise autour du principe de réinvestissement des savoirs dans la pratique professionnelle. Les objectifs sont l'acquisition et l'application de connaissances, savoir-faire, savoir être. Elle doit permettre une expérimentation dans les conditions réelles du métier de coordonnateur. L'évaluation de certains modules se déroule pendant la période en Entreprise.

PARTENARIAT AVEC DES PROFESSIONNELS

Professionnels des structures relevant du secteur social et médico-social et proposant des activités en direction des publics fragilisés par un risque de rupture de liens sociaux, par une perte d'autonomie physique et/ou psychologique ou déjà inscrits dans un processus d'isolement ou d'exclusion.

Structures intervenant dans les domaines de l'insertion sociale, socioprofessionnelle, 3ème âge, publics en situation de handicap, ...



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Les exigences préalables pour entrer en formation préparant au DEJEPS dans la spécialité « Animation socioéducative ou culturelle » et la mention « Animation Sociale » ont pour objectif de vérifier que le candidat possède les pré-requis pour accéder à la formation.

Elles sont établies sur la qualification du candidat ou bien sur son expérience attestée, selon les cas suivants :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau III (Bac+2) inscrit au RNCP, Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (BEATEP, BPJEPS, DETISF ...)
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV (BAC, Bac Pro, Brevet Professionnel autre que le BPJEPS, ...) et pouvoir se prévaloir de 6 mois d'expérience en animation.

Justifier de 24 mois d'activités professionnelles (ou bénévoles correspondant à 1600 heures) de conception et de coordination de mise en œuvre de projet, de conduite de démarches pédagogiques ou d'action de formation (bulletins de salaires, attestations, ...).

SELECTION



Le candidat doit récupérer un dossier de candidature. Vendredi 04 septembre 2020, dernier délai, le dossier de candidature complet est remis par le candidat à l'organisme de formation. Il comprend toutes les pièces justificatives demandées (CV, diplômes, photos,...), accompagné d'un dossier de motivation retraçant l'expérience du candidat.

Les candidats répondant aux conditions d'accès et ayant remis un dossier complet seront convoqués à des tests de sélection se déroulant en 2 temps :

- Épreuve écrite (2 h), sur un thème en lien avec les métiers de l'animation et plus particulièrement l'animation sociale.
- Épreuve orale collective (2 h) permettant d'évaluer les candidats en situation de prise de parole en groupe.



CALENDRIER

Date limite de dépôt de dossier 16 septembre 2022

Dates de sélection 19 septembre 2022

Démarrage de la formation 29 septembre 2022

Fin de la formation 30 juin 2023



FINANCEMENT

Un certain nombre de dispositifs existent et vous permettent de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique de la formation. Ceci est fonction de votre statut et de votre potentielle éligibilité à l'un de ces dispositifs (salarié en contrat CDI, salarié en CDD ou ex salarié en CDD, travailleur intérimaire, bénéficiaire du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeune de moins de 25 ans inscrit auprès d'une mission locale etc.).

Sous réserve de renouvellement pour 2022, vous pouvez bénéficier d'un financement Région/FSE pour la prise en charge de l'intégralité du coût de la formation. Pour être éligible à ce financement, vous devez :

Pour les moins de 26 ans : être inscrit auprès de la mission locale de votre lieu d'habitation et avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre conseiller pour la formation visée.

Pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans : être inscrit auprès du Pôle Emploi de votre lieu d'habitation et avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre conseiller pour la formation visée.

Pour les personnes percevant le RSA : avoir une prescription tamponnée et signée de la part de votre accompagnateur social (conseiller, assistante sociale) pour la formation visée.

Pour les personnes ayant le statut de travailleur handicapé : avoir une prescription tamponnée et signée de la part de l'organisme qui vous accompagne (Cap Emploi, ...) pour être positionné sur cette formation.

Pour tout devis et conseils, nous vous invitons à nous contacter.

Renseignements et inscriptions :

FORMATIC - ARLES

Tél. 04 90 93 75 26 - contact@formatic-arles.fr

www.formatic-arles.fr